



## **SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME - GRAND LITTORAL PICARD**

*Réunion du comité syndical  
du 4 février 2008*

### **Réunion du comité syndical du 4 février 2008**

Le comité syndical du 4 février 2008 s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abbeville, sous la présidence de Monsieur Jérôme BIGNON.

#### **ASSISTAIENT A CETTE REUNION :**

##### **Membres titulaires**

###### **Représentants du Département de la Somme**

- Monsieur Jérôme BIGNON
- Monsieur Yves BUTEL
- Monsieur Dominique CAMUS
- Monsieur Hubert HENNO
- Monsieur Thierry VANSEVENANT
- Monsieur Jean-Louis WADOUX

###### **Représentants des Communes**

- Monsieur Jean-Yves CAUCHOIS
- Monsieur Pierre-Yves FAUQUET
- Madame Roselyne BOURGUELLE
- Monsieur Jean-Marie MACHAT
- Monsieur Michel LETOCART
- Monsieur Thierry HUET
- Monsieur Maurice CAILLEUX

##### **Membres suppléants :**

###### **Représentant des Communes**

- Monsieur Gérard MONTASSINE
- Monsieur Marc VOLANT
- Monsieur Alain ROUSSEL
- Monsieur Léopold DEHEZ
- 

#### **ABSENTS EXCUSES :**

##### **Membres Titulaires :**

###### **Représentants du Département de la Somme**

- Monsieur Philippe ARCILLON
- Monsieur Philippe BEAUVISAGE

- Monsieur Nicolas LOTTIN
- Monsieur Emmanuel MAQUET
- Monsieur Pierre MARTIN
- Monsieur Gilbert MATHON

#### **Représentant des Communes**

- Madame Yvonne PERRUCHOT
- Monsieur Marcel LEJEUNE
- Monsieur Jean-Claude VANNICATTE
- Monsieur Guy DELAHAYE
- Monsieur Christian THOMIRE
- Monsieur Bernard DUCROCQ
- Monsieur François BIZET
- Monsieur Jean GORRIEZ
- Monsieur André JEANSON
- Madame Brigitte HEDOUIN
- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER

#### **Participaient également à cette réunion :**

- Monsieur Jacques THIBAUT
- Monsieur Hubert FLANDRE
- Madame Michelle PAULY
- Monsieur Jean-Christian CORNETTE
- Monsieur Thierry BALESDENT
- Monsieur Pierre de LIMERVILLE
- Monsieur Matthieu DELABIE

### **RELEVÉ DE DECISIONS**

#### **1 - Débat d'Orientation Budgétaire 2008**

*Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve, à l'unanimité, les orientations définies dans le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2008.*

#### **2 - Droits de chasse 2008 / 2009**

*Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité, les modalités tarifaires des droits de chasse pour la saison 2008/2009.*

#### **3 - Tarif de location du chalet Blanquetaque**

*Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, adopte la tarification suivante applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.*

	<i>Tarification forfaitaire TTC/ personne</i>
<i>Journée comprenant accueil – salle équipée - visite guidée – repas compris</i>	<i>50 €</i>
<i>Journée comprenant accueil - salle</i>	<i>12 €</i>
<i>Journée comprenant salle uniquement</i>	<i>8 €</i>

### **COMMUNE DE NOYELLES-SUR-MER**

#### **4 - Cimetière chinois - Etude de faisabilité pour le développement culturel et touristique du site - Avenant n° 2**

*Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur la passation de cet avenant n° 2 et autorise le Président à signer l'avenant ainsi que l'ordre de service s'y rapportant.*

### **COMMUNE D'AULT**

#### **5 - Le Moulinet : Conventions de raccordement des installations d'éclairage et de mise à disposition à titre précaire et révoquant par le syndicat mixte au profit de la commune d'Ault**

##### **5/1 - Convention de raccordement des installations d'éclairage**

*Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à signer la convention de raccordement des installations d'éclairage avec la commune d'Ault.*

##### **5/2 - Convention de mise à disposition à titre précaire et révoquant par le syndicat mixte au profit de la commune d'Ault**

*Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer la convention de mise à disposition à titre précaire et révoquant avec la commune d'Ault.*

### **COMMUNE DE LE CROTOY**

#### **6 - Acquisition de la propriété des conjoints Wambergue**

*Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de délibérer favorablement sur l'acquisition pour un montant total de 1 503 601 €, autorise le Président à signer une promesse de vente par devant Maître GALANDON notaire des vendeurs domicilié à Bonnières (78), à contracter un emprunt ainsi qu'à obtenir le cautionnement du Conseil Général de la Somme sur cet emprunt.*

### **COMMUNE DE QUEND**

#### **7 - Entrée de ville de Quend – Vente par le syndicat mixte au profit de la SNC Belle Dune Loisirs**

##### **7/1 - Vente par le Syndicat Mixte au profit de la SNC Belle Dune Loisirs**

*Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à signer l'acte de vente au profit de la SNC Belle Dune Loisirs pour un montant de 793 000 € HT par devant la SCP BONIN – DOUDOUX.*

##### **7/2 - Vente par le Syndicat Mixte au profit de la SNC Belle Dune Loisirs**

### **ILE AUX OISEAUX**

*Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à signer une promesse de vente au profit de la SNC Belle Dune Loisirs par devant la SCP BONIN – DOUDOUX selon les conditions suivantes :*

- *prix de vente terrains d'assiette zone ZA à l'Est de la route : 210 000 €HT*
- *conditions de paiement :*
  - . *110 000 € à la signature de l'acte*
  - . *50 000 € un an après la signature de l'acte*
  - . *50 000 € deux ans après la signature de l'acte*

### **DESTINATION BAIE DE SOMME**

#### **8 - Passeport découverte hébergeurs 2008**

*Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur le renouvellement en 2008 du passeport découverte au profit des hébergeurs.*

#### **9 - Marché de fourniture et livraison de produits d'épicerie**

*Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer le marché avec l'Entreprise BEUVAIN ainsi que tous les actes d'exécution s'y rapportant.*

## **L'HOTEL RESTAURANT DU CAP HORNU**

### **10 - Détachement d'un salarié du Groupe ACCOR au profit de Destination Baie de**

#### **Somme**

*Considérant la nouvelle proposition du groupe ACCOR pour le détachement de l'agent déjà en place, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président ou le Directeur à procéder au renouvellement de la convention de mise à disposition avec l'agent en place ainsi qu'à la signer.*

### **11 - Gestion du personnel – Avenant au contrat de travail d'un assistant entretien extérieur**

*Considérant la volonté de revaloriser la rémunération de ce salarié, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président ou son Directeur à signer un avenant au contrat de travail avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2008 ainsi qu'à verser à ce salarié la somme correspondant à la régularisation des indemnités repas à compter rétroactivement du 1<sup>er</sup> janvier 2005.*

## **AIRE AUTOROUTIERE DE LA BAIE DE SOMME**

### **12 - Mise à disposition d'une partie des bureaux de la station Shell et lancement d'une**

#### **consultation pour l'entretien des espaces verts**

*Après en avoir délibéré, le comité syndical a décidé, à l'unanimité, d'autoriser le Président à engager les dépenses correspondantes au montant de la facture, soit 1 076,40 €HT ainsi qu'à lancer une consultation relative à la prestation de tonte de gazons pour l'année 2008.*

## **PARC DU MARQUENTERRE**

### **13 - Marché de réfection de la toiture du pavillon**

*Après en avoir délibéré, le comité syndical a décidé, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur la passation de cet avenant et à autoriser le Président à le signer.*

## **SYNDICAT MIXTE / DESTINATION BAIE DE SOMME**

### **14 - Mission d'audit, d'assistance et de formation en informatique**

*Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer le marché avec Monsieur RAYEZ ainsi que tous les actes d'exécution s'y rapportant.*